



# BULLETIN COMMUNAL

Numéro 244

Mai 2019

## Réunion de Conseil Municipal du 26 Avril 2019

**PRÉSENTS:** MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

**ABSENTS EXCUSÉS :** BOURASSEAU Isabelle qui a donné pouvoir à BARON Myriam, GABORIEAU Stéphanie qui a donné pouvoir à FROUIN Lydie, HUCTEAU Amélie.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** GUILBAUD Hervé

**Assainissement :** Transfert des résultats du budget assainissement 2018 à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts suite au transfert de la compétence assainissement.

Le Conseil Municipal a approuvé le transfert des résultats 2018 du budget annexe assainissement, repris au budget principal de la commune, vers le budget assainissement DSP de la Communauté de Communes afin de couvrir les dépenses relatives à ce service transféré. Les résultats sont les suivants : 20 059.35 € en fonctionnement et 30 181.29 € en investissement.

**Matériel Informatique :** Adhésion à un groupement de commandes

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté de Communes, les communes membres intéressées, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts (C.I.A.S.) pour de la fourniture de matériel informatique.

La Communauté de communes, coordonnateur du groupement, assurera ses missions à titre gracieux vis-à-vis des autres membres du groupement et prendra en charge les frais liés au fonctionnement du groupement (publicité...). La convention sera valable 6 ans à compter de sa signature.

**Géoréférencement et numérisation des réseaux EU et EP :** Adhésion à un groupement de commandes

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté de Communes et les communes membres intéressées par le Géoréférencement et la numérisation des réseaux d'eaux pluviales.

La Communauté de Communes sera coordonnateur du groupement.

**Presbytère :** Proposition de cession à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts

L'association « L'Outil en mains » occupant le rez-de-chaussée bas de l'ancienne école, propriété de la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts, 6 Place de l'Eglise, souhaite rénover l'intérieur du presbytère, dans le cadre de son activité pour ensuite l'occuper et faciliter le développement de l'association au sein d'un même lieu.

La Communauté de Communes intéressée par ce projet a demandé un diagnostic du bâtiment, mais compte tenu de l'importance des travaux extérieurs à entreprendre (charpente, couverture, ouvertures à changer, ravalement...), ne pourra poursuivre ce projet que si la Commune lui cède gratuitement.

Considérant le *motif d'intérêt général* de ce projet pour le territoire, le Conseil Municipal a émis *un avis favorable de principe* (en attendant l'étude définitive par la Communauté de Communes) à la cession gratuite du Presbytère (Parcelle AB 321), à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts, mais demande que tous les frais annexes soient pris en charge par la Communauté de Communes.

Pour la parcelle AB 165 (Jardin), l'assemblée a jugé souhaitable d'attendre l'étude définitive pour se prononcer.

**Cadastre – Adresses :** Secteur du Boucholet et Complexe Sportif

Le Conseil Municipal

- A validé la dénomination du lieudit « La Montée du Boucholet » pour les maisons implantées en bordure de la VC n°7, avant le village du Boucholet, conformément au plan présenté.
- A fixé l'adresse du Complexe Sportif, au n°2 Chemin de Fruchet, pour éviter toute erreur de distribution.
- A demandé à la Commission « Voirie » d'étudier la situation du secteur de la Limouzinière pour présentation à un prochain Conseil Municipal,
- et chargé M. DA CRUZ Eric, adjoint responsable de la Commission « Voirie », de s'assurer de la signalétique nécessaire.

**Propriété 30 et 32 Rue du Centre :** Offre d'achat

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer le compromis de vente de l'ancienne agence postale et le logement à l'étage, qui sera établi chez Me MERCIER Notaire aux Essarts, Commune déléguée d'Essarts en Bocage, au prix de 100 000 €, frais d'agence inclus, soit 94 000 € net vendeur. Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

**DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)** déposées depuis le 29 Mars 2019 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles situées la Bichonnière, le Puytireau, la Brossette et rue du Centre.

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.  
M. le Maire reçoit le Samedi, de 11h00 à 12h00, sans rendez-vous.

**Prochaine séance du  
Conseil Municipal :  
Lundi 27 Mai à 20h00**

☐ **Marchés HT signés depuis le 29 Mars 2019 :**

29/03/2019	E collectivités Vendée Formation Gestion Financière Module exécution budgétaire et module immobilisations/emprunts	120.00
29/03/2019	SARL FAUCHET Fourniture d'une pompe de marque GRUNDFOS série SP9-29 pour le terrain de foot	3445.50
01/04/2019	ADG ENVIRONNEMENT Elagage arbres entre le pont et route de St Gabriel	104.00
02/04/2019	MABEO Industries Commande de gants, gilets et casques pour l'atelier	415.20
03/04/2019	SARL ARQUIS ARNAUD Changement des portes de la chaufferie de la Salle Arc en Ciel, des toilettes de l'Eglise et des toilettes VTT	2201.16
09/04/2019	Clémot Environnement Contrat Dératisation Restaurant Scolaire	195.00
11/04/2019	MABEO Industries Vêtements de travail	1186.61
18/04/2019	NAULEAU SARL 2 grilles de protection Buse Ø 1000 Espace « La Vallée des Prés »	890.00
19/04/2019	DECOLUM 8 Motifs Illuminations Noël Place de la Mairie et Rue de Grasla	1429.20

17/04/2019	SAFE ☞ Formation « Equipier de 1 <sup>ère</sup> intervention et évacuation »	450.00
	☞ Accompagnement Exercice Evacuation Restaurant Scolaire	150.00

**A LOUER : Prochainement**

1 T1 Bis au Foyer Soleil

Logement comprenant :

une pièce de vie de 13m<sup>2</sup>,

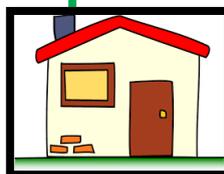
coin nuit de 6m<sup>2</sup>,

cuisine de 4m<sup>2</sup>,

une salle de bain et

WC et un rangement.

**Prix du loyer : 264, 11 €**



**A LOUER :**

1 T2 au Foyer Soleil

Logement comprenant :

une pièce de vie avec cuisine de 21 m<sup>2</sup>

une chambre de 11 m<sup>2</sup>

une salle de bain et

WC et un rangement.

**Prix du loyer : 333,08 €**



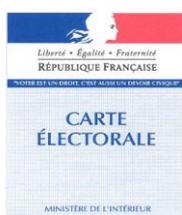
**ELECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 26 MAI 2019**

**Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00.**

**RAPPEL à CHAUCHÉ,** il y a 2 bureaux de vote (Mairie et Salle des Etoiles de Fruchet), le bureau de vote dans lequel vous pouvez voter est indiqué sur votre carte d'électeur.

**RAPPEL DES PIÈCES D'IDENTITÉ OBLIGATOIRES POUR VOTER**

- Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans,
- Passeport valide ou périmée depuis moins de 5 ans,
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire, Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,
- Carte vitale avec photographie,
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- Permis de conduire en carton rose ou sécurisé,
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.



Vous allez recevoir votre nouvelle carte d'électeur, pensez à détruire l'ancienne. Sur cette nouvelle carte des erreurs d'état civil (manque de ponctuation, d'accentuation, nom marital disparu) peuvent apparaître, ces erreurs sont liées aux données de l'INSEE.

Vous pouvez demander la rectification auprès de l'INSEE à l'adresse suivante <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Les cartes électorales non distribuées seront disponibles le jour des élections dans le bureau de vote.

## LA POSTE : Distribution du courrier

Une rencontre a eu lieu avec les Services Postaux le Jeudi 25 Avril dernier.

Aussi, afin de faciliter la distribution du courrier, il faut :

- Placer votre boîte aux lettres de façon à ce qu'elle soit visible depuis la voie publique ;
- Y indiquer votre (vos) nom(s) ;
- Veiller à bien faire libeller vos adresses auprès des différents partenaires.



## INFOS PRATIQUES

**PERMANENCE DE Mme BLASCO**  
**ASSISTANTE SOCIALE**  
 2<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 9h30 à 12h à la mairie.  
 Seulement sur RDV : ☎ 02.28.85.76.00.  
 au centre médico-social de ST FULGENT  
 Tous les matins sauf le mardi, de 9h30 à 12h au centre médico-social de MONTAIGU ☎ 02.51.94.16.70.

**MAIRIE**  
 8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203  
 ☎ 02.51.41.83.09. –  
 mairie-chauche@wanadoo.fr  
**Horaires d'ouverture :**  
 du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,  
 (L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

**ADMR**  
 Comité de secteur du Pays de ST FULGENT - LES ESSARTS  
 18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT  
 ☎ : 02.52.61.47.46.  
 Mail : [paysdestfulgent@admr85.org](mailto:paysdestfulgent@admr85.org)  
 Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et  
 accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

**DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE**  
 Lundi : 10h à 12h -14h à 18h  
 Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h  
 Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h  
 Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir d'une carte qui est à demander à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts  
 2, Rue Jules Verne - ST FULGENT  
 ☎ 02.51.43.81.61.

**Suez Eau France**  
 (Gestion du service assainissement)  
 11, Rue des Forêts – Parc d'activité Polaris – 85110 CHANTONNAY  
 ☎ 02 28 15 31 50

**RAM « À PETITS PAS »**  
 Matinées d'éveil à CHAUCHÉ  
**Le Jeudi une semaine sur deux**  
 De 8h45 à 12h30 :  
 Jeudis 11 et 25 Janvier 2018 au centre périscolaire « Les Scoubidoues » - UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au  
 ☎ 02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF  
 Annulation le matin même : ☎ 07.87.71.97.48



Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières  
 Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du Centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.		
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre 06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h	02.51.46.28.83

## MESSAGES D'ORGANISMES

### COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

LES COMITÉS DE BASSIN

2 NOV. 2018 > 02 MAI 2019

ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

# Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

## Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

**Quels avis ?**

- Les habitants du bassin Loire-Bretagne
- Tous les acteurs : intercommunalités, maires, parcs naturels, comités départementaux régionaux, chambres de commerce et d'industrie, associations de pêche, associations, syndicats d'eau, d'aménagement...

**Sur quoi ?**

- Les documents du bassin Loire-Bretagne :
- Questions importantes et programme de travail pour le régime du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Loire-Bretagne
- Questions relatives au programme de travail et calendrier pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), évaluation et sélection des territoires à risque d'inondation important.

**Comment ?**

- Répondre en ligne sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)
- Envoyer vos contributions écrites à [sage@basin-loire-bretagne.fr](mailto:sage@basin-loire-bretagne.fr)





**STOP AUX INCIVILITÉS !**

**À PARTIR DE MAINTENANT, VOS SACS JAUNES SONT NUMÉROTÉS !**

*Des sacs numérotés pour identifier les usagers ;*

- \* qui abandonnent leurs sacs sur la chaussée ou dans la nature
- \* qui ne respectent pas les consignes de tri des déchets

**COMMENT OBTENIR DE NOUVEAUX SACS JAUNES ?**

- ▶ SE RENDRE EN MAIRIE OU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- ▶ PRÉSENTER VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET VOTRE CARTE DE DÉCHÈTERIE

ST-FULGENT  
LES ESSARTS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## MESSAGES D'ASSOCIATIONS

INÉDIT A CHAUCHÉ : ouverture d'un club de palets.

### LE PALET CHAUCHÉEN

Pour tous les passionnés, les hommes, les femmes, les jeunes, les moins jeunes, les débutants et pour tous ceux qui veulent passer de bons moments de convivialité autour d'une planche de palets.

Réunion d'informations et d'inscriptions le 17 Mai à 20h30 à la Salle Arc-en-Ciel

**Adhésion à l'année : 25 €**

**Contacts et renseignements :**

Nicolas GIRAudeau : 06.61.90.57.13

Jean-Claude CHAMPAIN : 07.50.96.55.94

**Distribution du prochain bulletin les 15 et 16 Juin 2019. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 25 Mai 2019.**